

Compte rendu Réunion Comité Directeur
En visioconférence
Mercredi 10 avril 2024 à 20h00

Excusés :

Dominique Bourdon
Frédéric Duchêne

Invités présents :

Edwige Corbin, CTS

L'ordre du jour :

- 1- Approbation des PV
 - PV CD n°4 du 24/02/24
 - PV CSR n°9 du 29/02/24
 - PV CRT/ETR -développement n°6 du 12/03/24

Tous les PV sont approuvés à l'unanimité

1. Point subventions et appel à projets

La campagne PSF est commencée, les clubs ont commencé à déposer des projets, les CRF ont commencé à se remplir.

Les clubs ont été informés par la FFVB.

Exemple d'actions entrant dans les axes finançables :

- Création de clubs
- Formations aux nouvelles pratiques (Primanim, Volley soft, Fit volley ,...)
- Promotion de l'arbitrage esprit fair play
- PSC1 santé mentale
- Actions sportives (détection, stages, participation aux compétitions d'accès au haut niveau) et encadrement (formation de cadres au sein de l'ETR et professionnalisation/montée en compétences, ...). ==> **structuration filière beach.**
- Du fait de l'absence d'un agent de développement l'accompagnement par la commission régionale PSF ne pourra pas être aussi intensif que l'année passée. Toutefois nous sommes maintenant dans la 4ème année de fonctionnement de ce dispositif, les GSA et comités semblent être plus autonomes pour répondre appels à projets

2. Point projet fédéral Pri'mAnim par Edwige Corbin

Présentation du projet fédéral par La CTS

3. Mise en place communication ligue avec Moxie.com

- Nécessité de communiquer sur les réseaux et de générer encore plus de trafic sur le site de la ligue
- La communication réseaux sociaux » FB et Insta » mais pas de Tik Tok ni de X
- Faire des mini post
- Photos, articles courts, titres « percutants » et écriture familière sans être vulgaire.
- La communication sur les réseaux sociaux sera brève et renverra quand nécessaire vers les formulaires et contenu plus étoffés su site internet.
- Nécessité de communiquer par affiches, affichettes, qui pourront être imprimées avec renvoi qd nécessaire vers le site pour inscription et/ou plus d'informations
- Exemples de ce qui peut être publié sur les réseaux sociaux : Affichettes sur la route du volley, les formations, les camps, inf'aux entraîneurs ...+ liens vers page article sur le site de la ligue, ffvb,...
- Possibilités de proposer au Comités départementaux et clubs de relayer leurs évènements exceptionnels vers les réseaux de la ligue

4. Point sur les travaux de la CRT par O Avignant

a) Evènement « Du stade vers l'emploi » :

Projet fédéral pour mettre en place un évènement en partenariat avec France Travail et la FFVB. Il est demandé au CODIR de se positionner sur l'organisation de cet évènement ou pas, par la ligue en partenariat avec l'Agence France Travail de Rennes centre.

Le principe : une journée articulée autour de 3 temps forts

1 - La matinée

En tenue sportive, les candidats et les recruteurs, seulement identifiés par leurs prénoms, sont associés en équipes et engagés dans une pratique sportive adaptée, sous la conduite d'encadrants.

Les activités sont conçues de manière à mettre en valeur les qualités professionnelles, les qualités humaines et relationnelles : esprit d'équipe, capacité d'écoute et de mobilisation, rigueur, sens de l'anticipation...

Les ateliers proposés sont adaptés et sont sans notion de compétition. Pas besoin d'avis médical c'est ouvert à tous ! L'idée centrale est que recruteurs et candidats puissent se découvrir autrement, sans le filtre formel de l'entretien professionnel et du CV.

2 - Le repas

Un déjeuner est partagé après les défis sportifs du matin et les premiers contacts pour poursuivre les échanges !

Le repas est gratuit pour les participants, il est pris en charge par les organisateurs.

3 - L'après-midi

Un job dating entre recruteurs et candidats !

Des entretiens facilités par les échanges de la journée. Des compétences et des qualités plus simples à mettre en avant pour favoriser les recrutements.

La Présidente avait eu des échanges avec Isabelle Collet de la FFVB et M Akilian pour l'organisation de cet évènement qui s'appuiera sur le club CPB de Rennes.

Une convention est passé entre la FFVB et la ligue pour cette organisation. Un financement fédéral est prévu.

Décision du CODIR :

La ligue n'a actuellement pas les forces vives à mettre sur cette manifestation car le CODIR de la ligue est saturé tout comme les salariés. De même les tentatives de recruter un agent de développement ont échoué, à cela s'ajoute les seuls 30% de temps de travail dont dispose le CTS Bretagne pour travailler sur le territoire breton.

En conséquence le CODIR souhaite mettre en place cette manifestation en novembre 2024. La CTS est chargée de la mise en place de l'action.

5. Recrutement d'un agent de développement territorial pour 2024 2025

Financements possibles : FFVB pour un an et DRAJES (cumul possible) pour 3 ans

Décision du CODIR :

Le comité directeur valide bien la demande d'aide financière au recrutement d'un agent de développement territorial auprès de la FFVB et de la DRAJES

6. Les vœux AG

L'envoi pour appel aux vœux a été faite à tous les clubs pour un retour le 30 03 2024 → à ce jour 1 vœu CRA et 1 sportive.

Voir s'il y aurait des vœux ligue lors du prochain directeur avant AG.

7. Fonctionnement ETR

Décision CODIR :

Un groupe de travail va être mis en place pour créer une charte de fonctionnement de l'ETR. Cette charte fixera les bases de sa composition, de ses missions, ses actions, ses objectifs, son fonctionnement.

De même une réflexion devra également être mise en place sur l'indemnisation des cadres techniques dans le cadre de leurs participations aux interdépartementaux.

8. Questions et informations diverses

Absence de C Pennamen : Il est demandé aux membres du CODIR et des techniciens de faire remonter au plus vite, à la Présidente, par mail, les travaux en cours et les travaux à venir. Il est également demandé aux membres du CODIR de préciser quels travaux ils seraient en mesure de prendre en charge dans l'attente du retour de Christine. Laetitia Rivolier prendra en charge tous les appels téléphoniques et dispatchera les demandes reçues vers les élus concernés.

9. Le COS Breizh, est un comité d'œuvres sociales breton

- Association de loi 1901, le COS Breizh est né en Ille-et-Vilaine en 1975.
- Objectifs : Être aux côtés de leurs bénéficiaires pour les accompagner au quotidien dans leur vie personnelle et professionnelle. Concrètement, cela veut dire des aides pour la culture, le sport, les loisirs, les vacances, la vie quotidienne, les moments de la vie tels que naissances, mariages, départ en retraite...et également des aides en cas de coup dur
- Publics cibles : agents des collectivités territoriales et salariés d'associations de loi 1901 de l'ensemble de la Région Bretagne afin de proposer des solutions à leur bien-être et de participer à l'augmentation de leur pouvoir d'achat.

Décision CODIR :

- Une réflexion est à prévoir pour l'adhésion de la ligue à ce comité d'œuvres sociales (travaux 2024 2025)